

# DEFI « fil rouge »

Mille bornes pour ma planète ! J'organise une randonnée  
citoyenne au lycée

**4 DÉFIS** INTER  
ÉTABLISSEMENTS  
AGRICOLES

On peut mieux faire 😊



**SUR L'ÉCO 2021  
2022**  
**CITOYENNETÉ**

## Présentation du défi

Dans le cadre de ce premier challenge, vous devrez organiser une marche qui réunira autant que possible les élèves et les personnels de votre établissement, mais également inviter à votre guise des personnes extérieures qui grossiront les rangs de votre cortège citoyen.

Vous êtes libres d'imaginer la forme de cette randonnée. Elle peut être organisée sur plusieurs jours, en plusieurs étapes, sobre ou colorée, festive ou silencieuse. C'est à vous de décider ! N'hésitez pas à nouer des partenariats locaux avec des associations ou les municipalités (/!\ sécurité). Vous pouvez également vous inscrire dans une opération existante, pourvu que vous apportiez une contribution singulière et visible dans la mise en œuvre, en justifiant bien-sûr du lien avec notre opération "On peut mieux faire ;-)"

Soyez nombreux à marcher pour la planète et faites le savoir... voici les maîtres mots de ce défi au long cours.

## Durée du défi

Le lancement est prévu le 15 septembre 2021 et la clôture le 8 avril 2022

## Evaluation du défi

Ce défi peut être conduit sur une longue période, en une seule ou plusieurs fois. Aussi, nous ferons un compte des points par équipe chaque trimestre pour mesurer l'avancée du challenge, au rythme de chaque établissement. Vous communiquerez au fur et à mesure les résultats de votre challenge.

L'évaluation finale est prévue en semaine 15 (entre le 11 et le 14 avril). Les résultats seront communiqués aux capitaines au plus tard le vendredi 15 avril 2022.

## Comment le jury comptera-t-il les points

Le calcul de base valorise le nombre total de participants et la distance globale parcourue (cumul des distances individuelles).

Par équité, nous mettons en place un mode de calcul qui permet de ne pas pénaliser les petits établissements par rapport aux gros. C'est le rapport entre le parcours de la randonnée et le nombre total de participants mobilisés qui est récompensé (élèves + étudiants + apprentis + adultes en formation professionnelle + personnels EPL + participants extérieurs tous confondus).

Voici quelques exemples pour mieux comprendre :

Exemples :							
	Nombre d'apprenants de l'établissement ayant participé à la randonnée	Nombre de personnels de l'établissement ayant participé à la randonnée	Nombre de participants extérieurs ayant participé à la randonnée	Nombre total de participants	Kms effectués (cumul de la distance parcourue par chaque participant)	Calcul	Bornes pour planète (score)
Etablissement A	130	70	200	<b>400</b>	3000 km	$3000 \times 100 / 400 = 750$	750 bornes
Etablissement B	750	250	10	<b>1010</b>	6000 km	$6000 \times 100 / 1010 = 594$	594 bornes
Etablissement C	30	20	300	<b>350</b>	5250 km	$5250 \times 100 / 350 = 1500$	1500 bornes

Mais vous pouvez également augmenter votre score en obtenant des "coups d'éclat"?

Une carte « Coup d'éclat » peut faire gagner 100 Bornes.

#### **Coup d'éclat « Jeunesse jamais crevée ! »**

- Associer des jeunes d'autres établissements scolaires, des clubs et associations extérieures à l'EPL...

#### **Coup d'éclat « Répar'Planète ! »**

- Profiter de la marche pour faire une action en faveur de la nature (ramassage de papier, entretien de chemins...)

#### **Coup d'éclat « Pompier du monde »**

- Mettre en place une action de sensibilisation auprès des publics extérieurs à l'établissement (parents, commune, visiteurs d'un espace protégé...) concernant les feux de forêts, les sécheresses, les économies d'eau...

#### **Coup d'éclat « As de la biodiversité ! »**

- Mettre en place une action de sensibilisation auprès des publics extérieurs à l'établissement (parents, commune, visiteurs d'un espace protégé...) concernant la biodiversité menacée

#### **Coup d'éclat « créativité »**

- Apporter un côté ludique (déguisement, ...)

#### **Coup d'éclat « communication »**

- Valoriser votre action sur tous les médias à votre portée (la presse comme les réseaux sociaux !!!). Il faudra produire les justificatifs de ces coups d'éclat (nombre de partage, copie des publications...)

Il est possible de cumuler autant de cartes « Coup d'éclat » que d'actions réalisées durant le défi.

Qui juge, qui compte ?

---

L'huissier est le garant du comptage à l'issue de votre action.

Les capitaines devront envoyer l'ensemble des justificatifs à [eapauvergnerhonealpes@educagri.fr](mailto:eapauvergnerhonealpes@educagri.fr) pour que le jury puisse attribuer définitivement les points.